

LES NOUVELLES

WWW.LORIENT-AGGLO.BZH

DE LORIENT AGGLO

HORS-SÉRIE • AVRIL 2026

↙
HORS-SÉRIE
élections

2026-2032

*Une nouvelle Assemblée
à votre service*

LORIENT
AGGLOMÉRATION

3 questions à...

Fabrice Loher

Président de Lorient Agglomération et maire de Lorient



©Nicolas Saint-Maur

1 VOUS ÊTES RECONDUIT À LA TÊTE DE LORIENT AGGLOMÉRATION. QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR CE NOUVEAU MANDAT ?

Ma priorité, c'est de continuer de répondre concrètement aux attentes des 25 communes de notre agglomération et de la population, dans un contexte qui évolue sans cesse. Le logement, les mobilités, l'eau, la santé, l'emploi, la transition écologique ou la sécurité : ce sont des enjeux très concrets qui touchent directement le quotidien des habitants. Mais, pour y répondre plus efficacement, il fallait aussi faire évoluer la manière de fonctionner de notre intercommunalité. C'est pourquoi j'ai rapidement proposé le choix d'une gouvernance plus ouverte et plus collective. Concrètement, cela signifie ouvrir des responsabilités à la minorité, y compris des vice-présidences. Parce qu'aujourd'hui l'intelligence politique doit s'affranchir des clivages pour ne pas pénaliser les projets de notre territoire.

“ Le fil conducteur de ce nouveau mandat devra être le bien vivre ensemble au Pays de Lorient ”



Visionnez la vidéo du Président

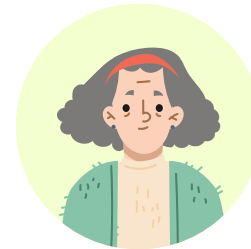
2 POURQUOI AVOIR FAIT LE CHOIX D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE, INCLUANT LA MINORITÉ ?

En sortant de la logique majorité - opposition, le choix d'un tel mode de gouvernance constitue une « majorité d'idées » qui rassemble les diversités de nos 25 communes autour d'une intelligence collective, d'une meilleure coordination des acteurs et une capacité à embarquer tout un territoire. Le pacte de gouvernance que nous avons adopté fixe d'ores et déjà une ligne claire : renforcer l'association des communes, coconstruire les politiques publiques et garantir un équilibre entre les territoires. Associer la minorité à l'exécutif s'inscrit pleinement dans cette logique. Ce n'est pas un symbole, c'est un choix d'efficacité. Cela permet d'enrichir les décisions, de mieux représenter la diversité du territoire et de renforcer le dialogue entre les élus. L'agglomération n'appartient pas à une majorité. Elle appartient aux 25 communes qui la composent.

3 QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX QUE VOUS VOULEZ PORTER DANS CE MANDAT ?

Le fil conducteur de ce nouveau mandat devra être le bien vivre ensemble au Pays de Lorient. Cela passe par l'emploi et l'attractivité, pour conforter notre modèle de développement économique et permettre aux jeunes de rester vivre et travailler ici. Ensuite, le logement, avec une exigence forte : maintenir un rythme soutenu de production de logements, notamment sociaux et en accession aidée, et mieux répartir l'offre sur le territoire. Enfin, la santé et l'environnement, pour garantir à chacun un cadre de vie de qualité, des espaces naturels préservés, un accès équitable aux soins et une approche pragmatique et concrète de la transition écologique au service de notre quotidien. Décider ensemble, agir efficacement et garantir à chaque commune sa place, c'est ainsi que nous réussirons, en faisant du collectif notre force et de l'intérêt du territoire notre seule ligne de conduite.

L'Agglo, c'est... 50 ans à vos côtés



Henriette, 80 ans

“De mon temps, il me semble qu'on parlait du SIVOM.”

Oui. C'est le nom donné au premier regroupement de communes. Ça remonte quand même à 1973. Elles étaient six. SIVOM veut dire syndicat intercommunal à vocation multiple. Le but était de créer un service de transport en commun.



Marc, 54 ans

“Moi, la première fois que j'en ai entendu parler, c'était le District.”

Ça, c'était les années 90. L'intercommunalité a connu un véritable essor durant cette période. 11 communes ont rejoint le District en moins de dix ans.



Anaïs, 32 ans

“On voit encore le mot Cap l'Orient sur des carafes ou sur des points d'apport volontaire.”

Cap l'Orient, c'est pour Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient, le nom officiel du regroupement de communes à partir de l'an 2000. Avec le développement des services, notamment la collecte des ordures ménagères, ce nom a marqué les habitants.



Éloïse, 22 ans

“Et Lorient Agglomération alors ?”

C'est l'appellation choisie en 2012. Elle est simple et elle parle à tout le monde. Elle correspond aussi à l'intégration des communes de l'ex-Communauté de Communes de Plouay. C'est aujourd'hui la 3^e intercommunalité de Bretagne !



Théo, 15 ans

“Et Lorient Agglo ou l'Agglo, c'est pareil ?”

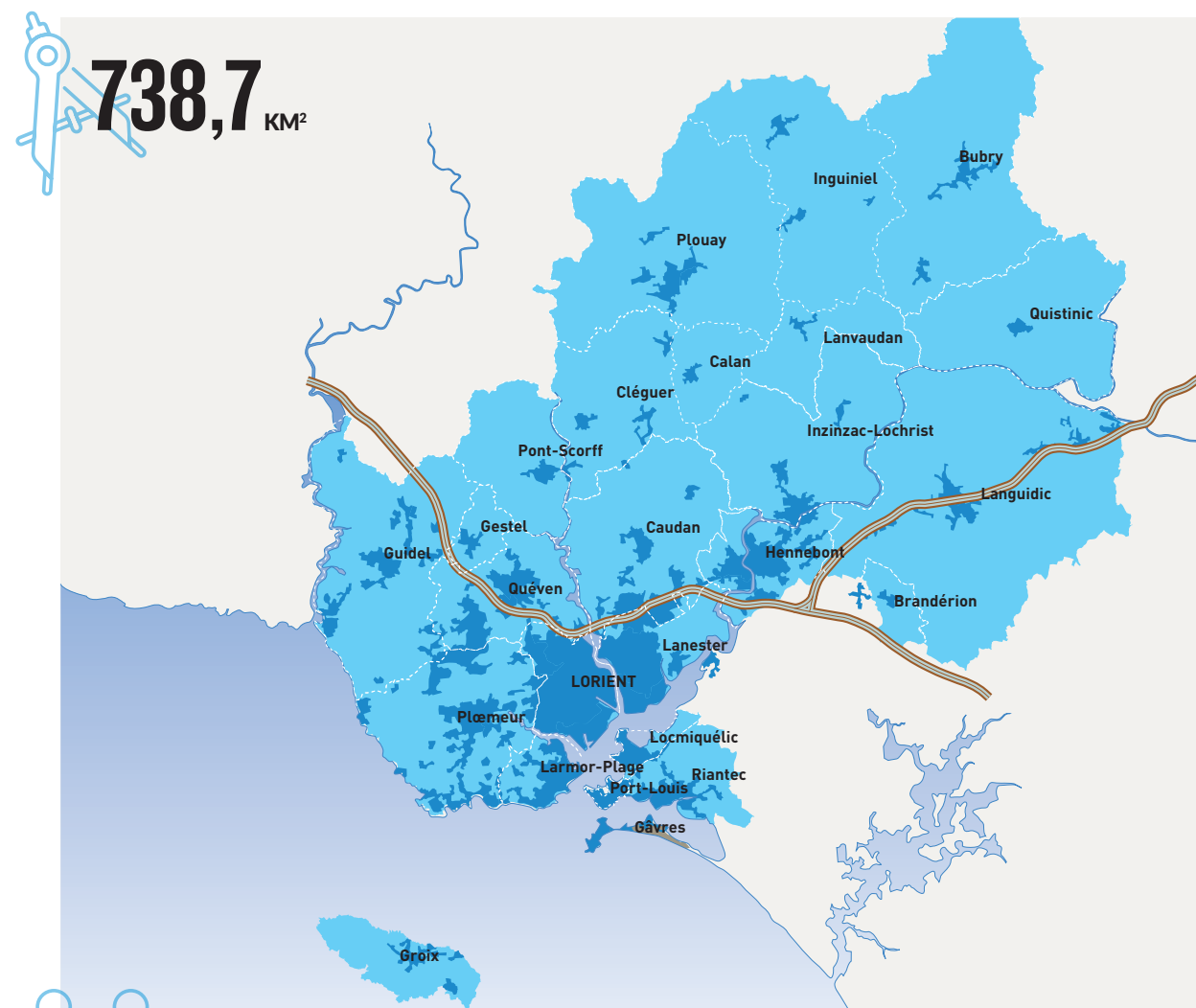
Ce sont des diminutifs utilisés dans le langage courant. Tout le monde sait que les déchets ou les transports sont gérés par l'Agglo ou Lorient Agglo.

L'AGGLO EN DATES

- 1973 : création du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple)
- 1990 : le District succède au SIVOM
- 2000 : naissance de la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient qui prend le nom de Cap l'Orient
- 2012 : le groupement de communes prend le nom de Lorient Agglomération

L'Agglomération, c'est... ... un territoire

Lorient Agglomération comprend 25 communes qui regroupent plus de 210 000 habitants. Au sein de cet espace, les habitants bénéficient des mêmes services : mobilités, collecte des déchets, eau potable et assainissement, aménagement du territoire et politique de l'habitat, conseils en énergie... Ce territoire correspond à un bassin de vie où les citoyens se déplacent pour travailler, étudier, accéder aux loisirs, se cultiver...



214 259
HABITANTS

... 25 communes

BRANDERION 1 521 • BUBRY 2 291 • CALAN 1 299 • CAUDAN 7 369 • CLEGUER 3 521 • GAVRES 710 • GESTEL 2 692 • GROIX 2 361 • GUIDEL 12 672 • HENNEBONT 16 385 • INGUINIEL 2 237 • INZINZAC-LOCHRIST 6 820 • LANESTER 23 752 • LANGUIDIC 8 205 • LANVAUDAN 817 • LARMOR-PLAGE 8 622 • LOCMIQUÉLIC 4 193 • LORIENT 59 856 • PLOMEUR 19 496 • PLOUAY 5 886 • PONT-SCORFF 4 127 • PORT-LOUIS 2 704 • QUEVEN 9 237 • QUISTINIC 1 473 • RIANTEC 6 013*

* EN BLEU : NOMBRE D'HABITANTS



... une assemblée de 74 élus

Le conseil communautaire (photo ci-dessus) se réunit en général 5 fois par an afin de délibérer sur les politiques publiques : mobilités, environnement, traitement des déchets. Comme vous le verrez dans la double page suivante, l'exécutif (ou bureau) est constitué du Président de Lorient Agglomération, de 15 vice-président(e)s et de

10 conseillers délégués. C'est le bureau qui soumet les délibérations au conseil ou qui prend lui-même des décisions sur des sujets plus courants.

Suivre en direct les conseils communautaires sur YouTube
[@LorientAgglomération](#)

... des compétences, des services et des projets

La mutualisation des moyens entre les communes permet de mettre en place des services qu'elles ne pourraient pas assurer seules, comme les transports en commun ou l'assainissement des eaux usées



LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

Collecte en porte-à-porte
déchèteries, centre de tri
des emballages et cartons



LES MOBILITÉS

Réseau IZIL de bus et bateaux,
service de location de vélos,
covoiturage, parking relais, aires de
covoiturage



L'HABITAT

Accompagnement des habitants
sur toutes les questions liées au
logement



LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Usine de production d'eau, forage,
châteaux d'eau, réseaux enterrés



L'ASSAINISSEMENT

Station de traitement des eaux
usées, contrôles, renouvellement
des réseaux



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménagement de parcs d'activités,
soutien des activités maritimes,
agricoles, touristiques, de
l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation



LA GESTION DE GRANDS ÉQUIPEMENTS

Cité de la Voile Éric Tabarly, Haras
d'Hennebont, Parc des expositions
de Lanester, centres nautiques

Retrouvez +
de précisions
en pages 8 et 10

LE BUREAU

L'Agglo, ce sont 74 élus communautaires



FABRICE LOHER,
Maire de Lorient
Président
de Lorient
Agglomération



RONAN LOAS,
Maire de Ploemeur
1^{er} vice-président
Politique de l'eau,
GEMAPI et risques
littoraux



MARC BOUTRUCHE,
Maire de Quéven
2^e vice-président
Planification,
aménagement du
territoire



MORGANE CHRISTIEN,
Adjointe au maire de
Lorient
3^e vice-présidente
Ressources humaines
et mutualisation



FABRICE VÉLY,
Maire de Caudan
4^e vice-président
Finances, achats
publics et
évaluation



BRUNO PARIS,
Adjoint au maire
de Lorient
5^e vice-président
Climat, transition
énergétique et
résilience



ARMELLE GÉGOUSSE,
Adjointe au maire de
Ploemeur
6^e vice-présidente
Culture et patrimoine
culturel



GWENN LE NAY,
Maire de Plouay
7^e vice-président
Patrimoine
communautaire
et intelligence
numérique du
territoire



GILLES CARRÉRIC,
Maire de Lanester
8^e vice-président
Sport et
équipements
d'intérêt
communautaire



ERIKA DU PRÉMARVAN,
Adjointe au maire de
Languidic
9^e vice-présidente
Prévention et
valorisation des
déchets et économie
circulaire



PIERRE-YVES DREAN,
Adjoint au maire de
Lorient
10^e vice-président
Développement
économique, emploi et
innovation



JEAN-CHARLES BRUNET,
Maire d'Hennebont
11^e vice-président
Habitat et
politique de la ville



MARTINE PASGRIMAUD,
Maire de Port-Louis
12^e vice-présidente
Tourisme



CÉLINE OLIVIER,
Adjointe au maire
de Quéven
13^e vice-présidente
Mobilités



STÉPHANE LOHÉZIC,
Adjoint au maire de
Larmor-Plage
14^e vice-président
Enseignement
supérieur, recherche
et santé



ROGER THOMAZO,
Maire de Bubry
15^e vice-président
Agriculture et
valorisation de
l'espace rural



ANNE-LISE TESSON-LECOQ,
Adjointe au maire de
Lorient
Conseillère déléguée
Santé et convention
territoriale globale



JEAN-GUILAUME GOURLAIN,
Adjoint au maire de
Ploemeur
Conseiller délégué
Emploi des jeunes



ANNICK MAURISSEAU-BRTRAND,
Adjointe au maire de
Plouay
Conseillère déléguée
Sektor et Segepex



VALÉRIE RABASTÉ,
Adjointe au maire
d'Hennebont
Conseillère déléguée
Economie sociale et
solidaire



CAROLINE OLAGNE,
Conseillère déléguée
à Lorient
Conseillère déléguée
Maritimité et nautisme



JÉRÔME MEUNIER,
Maire d'Inzinzac-Lochrist
Conseiller délégué
Politique foncière
et gens du voyage



ÉRIC PATUREL,
Maire de Locmiquélic
Conseiller délégué
Mobilités maritimes



ANNE-CLAIRE LE GALLOUDEC-AUBERT,
Adjointe au maire de
Quistinic
Conseillère déléguée
Langue et culture
bretonnes



GUILLAUME DE BEAUFORT,
Maire d'Inguiniel
Conseiller délégué
Programme
alimentaire territorial



RÉGIS KERDELHUÉ,
Maire de Guidel
Conseiller délégué
Habitat privé

LES AUTRES ÉLUS

BRANDERION



GWÉNAËL LE BOUILLE,
Maire

CALAN



YANN GUIGUEN,
Maire

CAUDAN



MARTINE DI GUGLIELMO

CLEGUER



BERNARD LE DIAGON,
Maire

GAVRES



GUY DANIC,
Maire

GESTEL



FRANÇOISE MERRET,
Maire

GROIX



ERWAN TONNERRE,
Maire

GUIDEL



ANNIE RAMIREZ



ROBERT HÉNAULT



FRANCK LÉNA

HENNEBONT



STÉPHANIE BROUTELEE



ARNAUD THOMAZO



LAURE LE MARÉCHAL

INZINZAC-LOCHRIST



BRIGITTE LE VAILLANT

LANESTER



FRANÇOISE DUMONT



JULIEN KIEN



ANNAÏG LE MOËL-RAFLIK



PHILIPPE JUMEAU

LANESTER (SUITE)



FLORENCE LOPEZ-LE GOFF



LOEIZ DELLA



GILLES HÉNAFF

LANGUIDIC



JÉRÔME LE DRÉAN, Maire

LANVAUDAN



PATRICK LE CALOCH, Maire

LARMOR-PLAGE



MARIANNE ROUSSET, Maire



JEAN-LOUIS MILES

LORIENT



SAMANTHA LE TUTOR

LORIENT (SUITE)



FRANCK CROULLIERE-BLASZKA



LAURE DECHAVANNE



CHRISTOPHE GINET



FRANÇOISE KIHl



SALIH ACAR



STÉPHANE DANIEL



SOPHIE PALANT-LE HÉGARAT



ALAIN LE BRUSQ

LORIENT (SUITE)



CHRYSTELLE LE RAY



DAMIEN GIRARD



GAËLLE LE STRADIC



RADHOUAN HAOUACH



ROZENN MÉTAYER



THÉO THOMAS



ANNE-VALÉRIE RODRIGUES



CÉDRIC ORVOËN

PLOEMEUR (SUITE)



PASCALINE ALNO



JACK MAIGNAN



YVONNICK LE COUPANNEC, Maire



DAMIEN BAUDET



GAËTAN MALARDÉ, Maire

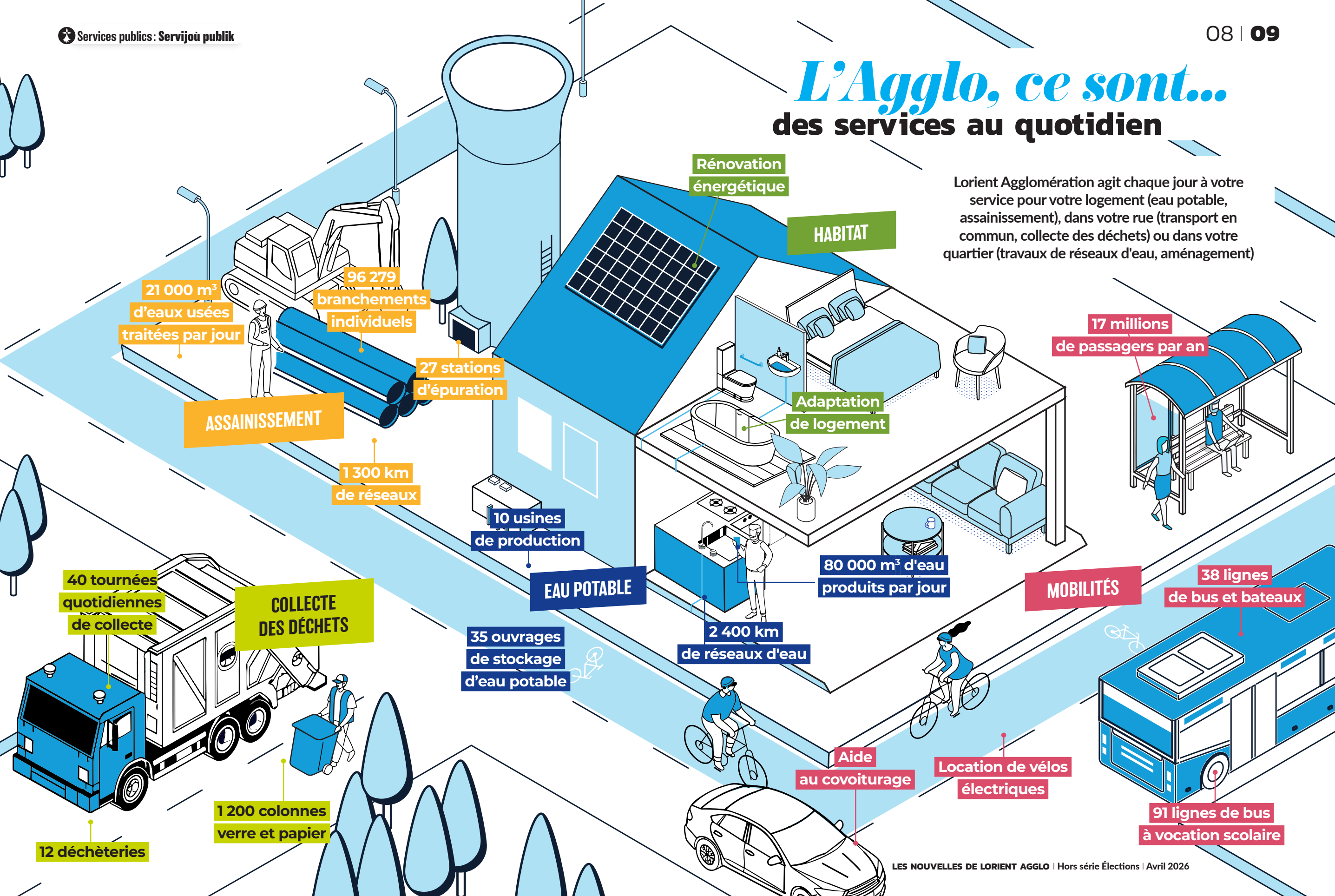


NASTASIA DUFOUR

Les élus du Bureau ne sont mentionnés qu'une seule fois. Pour cette raison, certaines communes n'apparaissent pas dans la liste « Les autres élus », comme par exemple Plouay dont les deux conseillers communautaires sont membres du Bureau.

L'Agglo, ce sont... des services au quotidien

Lorient Agglomération agit chaque jour à votre service pour votre logement (eau potable, assainissement), dans votre rue (transport en commun, collecte des déchets) ou dans votre quartier (travaux de réseaux d'eau, aménagement)



Rénovation
énergétique

HABITAT

Adaptation
de logement

17 millions
de passagers par an

MOBILITÉS

38 lignes
de bus et bateaux

91 lignes de bus
à vocation scolaire

Location de vélos
électriques

Aide
au covoiturage

2 400 km
de réseaux d'eau

80 000 m³ d'eau
produits par jour

EAU POTABLE

35 ouvrages
de stockage
d'eau potable

10 usines
de production

1 300 km
de réseaux

27 stations
d'épuration

96 279
branchements
individuels

21 000 m³
d'eaux usées
traitées par jour

ASSAINISSEMENT

COLLECTE
DES DÉCHETS

40 tournées
quotidiennes
de collecte

1 200 colonnes
verre et papier

12 déchèteries

L'Agglomération, ce sont... *des investissements pour l'avenir du territoire*

L'Agglomération investit afin d'assurer le développement économique, l'attractivité, mais aussi l'accès au logement et la préservation du cadre de vie.

◀ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Lorient Agglomération a aménagé de nombreux parcs d'activités comme le parc technologique de Soye (Ploemeur), le Parco (Hennebont), La Base (Lorient) ou encore Le Gripp à Groix. Ces parcs représentent plus de 1 800 établissements et 27 500 emplois.



©Nicolas Saint-Maur

▼ HABITAT

Adopté fin 2024, le programme local de l'habitat (PLH) prévoit la construction de plus de 8 000 logements sur six ans et 330 nouveaux logements sociaux par an. De nombreuses actions de ce PLH visent à permettre un parcours résidentiel sur le territoire, c'est-à-dire la capacité à proposer un logement adapté à tous les types de foyers tout au long de la vie.



©Hervé Cohonner



©Yvan Zedda

▲ ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Lorient Agglomération gère de nombreux équipements qui rayonnent sur tout le territoire et au-delà comme la Cité de la Voile Éric Tabarly et la salle de concert Hydrophone sur le site de Lorient La Base, le Haras national d'Hennebont, le Parc des expositions à Lanester ou encore le Centre nautique de Kerguelen à Larmor-Plage (photo ci-dessus).



©Nicolas Saint-Maur

◀ GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations se traduit par plusieurs types de travaux : restauration des cours d'eau, amélioration des pratiques agricoles ou domestiques pour une meilleure qualité de l'eau, entretien et surveillance des ouvrages de prévention des inondations... (photo : un ouvrage sur la grande plage de Gâvres).

▼ ENVIRONNEMENT

Lorient Agglomération gère 465 hectares d'espaces naturels comme les rives des étangs du Ter sur Lorient, Ploemeur et Larmor-Plage, le parc océanique de Kerguelen, le domaine du Lain à Gestel ou le parc du Bunz à Inzinzac-Lochrist. L'objectif est de concilier protection de l'environnement et fréquentation du public.



©Nicolas Saint-Maur



©Guillaume Kerjean

▲ TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE

Lorient Agglomération finance l'Office de tourisme et ses six agences permanentes. Elle soutient également de très grands événements qui participent à l'attractivité du territoire, comme le Festival Interceltique, la Bretagne Classic de cyclisme, la Transat CIC (course au large) ou le festival de musiques actuelles Les Indisciplinées (photo ci-dessus), et s'attache à valoriser les 150 randonnées sur le territoire.



Retrouvez l'ensemble des compétences de l'Agglo sur www.lorient-agglo.bzh/lagglomeration/competences



Et votre territoire,
c'est aussi tout ça !



L'Agglomération, ce sont... *des aides*

Ces aides concernent aussi bien les entreprises que les particuliers.

POUR L'HABITAT

Lorient Agglomération souhaite inciter les ménages à rénover leurs logements pour en améliorer le confort, tout en réduisant la consommation énergétique, ou pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement à la perte d'autonomie.

- > Prime à la rénovation énergétique (sous conditions de ressources) : jusqu'à 3 000 €
- > Aide à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (sous conditions de ressources) : jusqu'à 2 000 €
- > Aide à l'installation d'un chauffe-eau solaire (forfait de 800 €) ou aux isolants biosourcés (20 €/m²)
- > Aide aux petites copropriétés pour financer une étude de maîtrise d'œuvre : jusqu'à 1 500 €

Lorient Agglomération peut accompagner les ménages (sous conditions) dans l'acquisition de leur logement en proposant un prêt à taux zéro local : le Prim'Access.

POUR LA MOBILITÉ

Lorient Agglomération met l'accent depuis quelques années sur les aides aux mobilités alternatives à la voiture, notamment le vélo et le covoiturage.

- > Aide à l'achat d'un vélo électrique
- > Participation au covoiturage avec l'appli mobile Karos

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > Aide à l'installation d'agriculteurs
- > Aide à la certification biologique et au développement des prairies
- > Aide financière dans le cadre du Pass commerce et artisanat

POUR LA RÉDUCTION DE DÉCHETS

La réduction des déchets vise avant tout les déchets de jardin (tonte de pelouse et taille de haie) dont le traitement coûte très cher et qui peuvent être facilement valorisés dans le jardin.

- > Aide à l'achat d'un composteur
- > Aide à la location d'un broyeur de végétaux
- > Aide à l'achat de matériel pour la tonte mulching
- > Aide à l'achat de couches lavables
- > Aide à l'achat d'un poulailler

LES AUTRES AIDES

- > Aide à l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales
- > Aide à l'achat de batardeaux (barrières anti-inondations)



COMMENT LES DEMANDER ?

Toutes les aides aux particuliers font l'objet d'un formulaire ou d'un document explicatif sur le site www.lorient-agglo.bzh/vos-services/tous-les-formulaires.

Vous pouvez aussi cliquer dans le bandeau du haut sur la rubrique services puis parcourir les thèmes proposés afin de trouver l'aide ou l'information qui vous intéresse. Concernant les aides à l'habitat, un numéro vert est à la disposition des habitants. Un conseiller saura vous répondre et vous proposer un rendez-vous si nécessaire (0 800 100 601 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h).



L'Agglo *en ligne*

POUR MES DÉMARCHES

WWW.LORIENT-AGGLO.BZH



Calendrier de collecte de vos poubelles, abonnement à l'eau, démarches d'urbanisme... Il existe de nombreux guides et formulaires en ligne sur le site de Lorient Agglomération.

Par ailleurs, les pages consacrées aux services les plus courants, collecte/tri des déchets et eau/assainissement, rassemblent toutes les démarches pratiques que vous pouvez faire en ligne. La plupart du temps, il vous suffit de taper l'intitulé + Lorient Agglo dans la barre de recherche de votre navigateur pour tomber sur la bonne page.

0 800 100 601

UN NUMÉRO À RETENIR

Vous pouvez composer le numéro vert gratuit pour toutes vos démarches ou questions à propos de la collecte et du tri des déchets, de l'eau et de l'assainissement (abonnement, facture...) ou de l'habitat. Des agents de Lorient Agglomération, experts dans leur domaine, vous répondent et vous conseillent. Une intelligence artificielle, baptisée Maëlle, a même été entraînée pour répondre rapidement et précisément aux questions les plus fréquentes sur le sujet des déchets.

POUR MES INFOS

LA NEWSLETTER

Lorient Agglomération publie tous les quinze jours une newsletter qui rassemble l'essentiel de l'actualité, une revue de presse et les offres d'emploi. Inscription sur www.lorient-agglo.bzh/actualites/newsletter



L'APPLI MOBILE

En téléchargeant l'application mobile Lorient Mon Agglo, vous pouvez retrouver les services en ligne, l'actualité de l'agglomération, les événements du territoire et recevoir des notifications d'alerte.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur Facebook, Instagram ou LinkedIn, Lorient Agglomération poste très régulièrement des actualités. C'est aussi par ces canaux que vous pouvez être alertés : report d'une collecte, arrêt des transports en cas de tempête ou de verglas, fermeture exceptionnelle des services ou changement d'horaire (fortes chaleurs, fêtes...).



[@LorientAgglo](https://www.instagram.com/LorientAgglo)

LES ACCESSIBLES

La plateforme web 100 % inclusive dédiée aux loisirs, au sport et à la culture, créée dans le cadre du projet Handicap Innovation Territoire - HIT. lorient-agglo.lesaccessibles.bzh

Vos services au quotidien

► MAISON DE L'AGGLOMÉRATION

Esplanade du Péristyle – Lorient
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : 02 90 74 71 00
Mail : contact@agglo-orient.fr
Pour toute demande, merci de privilégier le formulaire de contact disponible sur www.lorient-agglo.bzh
[bzh](http://www.lorient-agglo.bzh) rubrique Agglo

► PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Numéro vert : 0 800 100 601
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mail : numerovert@agglo-orient.fr
Démarches en ligne pour les badges, les bacs, les demandes de subventions sur www.lorient-agglo.bzh

► EAU ET ASSAINISSEMENT

Immeuble Anoriente – à côté de la Maison de l'Agglomération – 6 rue de l'Aquilon – Lorient
Numéro vert : 0 800 100 601
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 13h30 à 17h
Mail : contact-eau@agglo-orient.fr
Démarches en ligne pour les services d'eau et d'assainissement et pour les demandes de subventions sur www.lorient-agglo.bzh

► ESPACE INFO HABITAT (EIH)

Immeuble Anoriente – à côté de la Maison de l'Agglomération – 6 rue de l'Aquilon – Lorient
Numéro vert : 0 800 100 601 (tous les après-midi)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermeture de l'accueil physique le jeudi matin)
Mail : accueil-eih@agglo-orient.fr

► URBANISME

Immeuble Anoriente – à côté de la Maison de l'Agglomération – 6 rue de l'Aquilon – Lorient
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, fermeture le jeudi matin et le vendredi après-midi
Tél : 02 90 74 71 38
Mail : service-urbanisme@agglo-orient.fr

Prise de RDV obligatoire avec les services EIH et Urbanisme par téléphone ou sur www.lorient-agglo.bzh

► MAISON DES MOBILITÉS

Galerie l'Orientis – Cours de Chazelles – Lorient
Du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
Tél : 02 97 21 28 29 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30)
Mail : contact@izilo.bzh
www.izilo.bzh

► MAISONS DU VÉLO

10 rue Victor Massé – Lorient
Gare SNCF – Hennebont
Tél : 02 30 91 94 62
Mail : contact@izilo.bzh
www.izilo.bzh

► AUDÉLOR – AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TECHNOPÔLE

12 avenue de la Perrière – Lorient
Tél : 02 97 12 06 40
Mail : contact@audelor.com
www.audelor.com

► MISSION LOCALE DU PAYS DE LORIENT

9bis place François Mitterrand – Lorient
Tél : 02 97 21 42 05
Mail : contact@mllorient.org
www.mllorient.org

► OFFICE DE TOURISME DE LORIENT AGGLOMÉRATION

11 quai de Rohan – Lorient
Tél : 02 97 847 800
www.lorientbretagnesudtourisme.fr

LES Applis DU TERRITOIRE

Disponibles
sur Google
Play et
l'App Store

LORIENT MON AGGLO :

Tout savoir sur les services de l'Agglomération, l'actualité et l'agenda des événements

IZILO :

Recherche d'itinéraires, achat de titres de transport, infos trafic, fiches horaires

RANDO BRETAGNE SUD :

Randonnées à pied, à vélo, en kayak et à cheval sur le territoire

KAROS :

Le covoiturage du quotidien

MON E-BADGE :

Pour accéder aux 12 déchèteries du territoire

HITINÉRAIRE :

Mobilité et accessibilité des personnes en situation de handicap



Ne pas jeter sur la voie publique. Une fois votre lecture terminée, merci de déposer ce magazine dans un point d'apport volontaire dédié au papier.